

## *Seul le prononce fait foi*

Discours de Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne

### **A l'occasion de la Remise des labels aux auto-écoles**

Mardi 11 septembre 2018 / Préfecture

---

Monsieur le Délégué interministériel à la sécurité routière,

Monsieur le Directeur départemental des territoires,

Mesdames et messieurs,

C'est un plaisir d'être réunis cet après-midi en présence de Monsieur Emmanuel BARBE, délégué interministériel à la sécurité routière pour la remise des premiers labels « qualité des formations au sein des écoles de conduites ».

Ce label créé par un arrêté ministériel du 26 février 2018 est l'aboutissement de plusieurs mois de concertation, dans le cadre du Conseil supérieur de l'éducation routière (CSER).

Il atteste de la qualité des formations dispensées au sein des écoles de conduite et associations agréées qui ont à cœur de dispenser à leurs élèves les leçons nécessaires pour devenir un conducteur responsable, respectueux des autres et de l'environnement.

Cette démarche qualitative n'en est toutefois pas à ses commencements, puisqu'une charte départementale avait été instaurée par la Direction départementale des territoires et la Préfecture de Seine-et-Marne en novembre 2016, à laquelle une cinquantaine d'établissements d'enseignement s'étaient affiliés en un an et demi, sur les quelques 280 que compte le département. C'est donc dans la continuité de nos précédentes actions que s'inscrit cet incontournable rendez-vous.

Incontournable car il est en effet apparu nécessaire d'apporter aux citoyens des gages sur la qualité des enseignements dispensés par les professionnels de la conduite, au moment même où des formations à bas prix sont proposées par des individus peu scrupuleux. Or, nous savons que l'excellence des formations contribue aux bons résultats de la sécurité routière.

Les syndicats nationaux des enseignants de la conduite nous ont fait part en début d'année de leur inquiétude concernant la mise en œuvre d'un label supplémentaire, qui s'accompagne de nouvelles

procédures et de nouvelles contraintes. Tout cela s'amplifiait par la crainte des effets d'une « ubérisation » de la profession.

Je souhaite vous rassurer : le service de l'éducation routière travaille conjointement avec les professionnels pour mettre en place des procédures simplifiées et dématérialisées pour limiter les effets d'une nouvelle contrainte pour les auto-écoles.

Par ailleurs, dans le cadre du Comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) j'ai demandé aux services de l'État dans le département de s'organiser pour mettre un terme aux pratiques illégales de l'enseignement de la conduite, qui ternissent le métier noble que vous exercez et met gravement en danger nos jeunes conducteurs.

Nous sommes en action. Ainsi, deux opérations coordonnées entre le service de l'éducation routière, les syndicats des enseignants de la conduite et les forces de l'ordre ont été organisées dans le courant de l'été avec des résultats probants. Et dans ce cadre, la direction départementale des territoires a su créer un lien solide avec les professionnels de l'enseignement de la conduire qui sont souvent des lanceurs d'alerte efficaces.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour lutter contre les pratiques illégales. Je surveille de près les résultats des opérations coordonnées, qui seront par ailleurs étendues au nord du département.

Enfin, je souhaite profiter de ce moment pour souligner le partenariat naissant entre la direction départementale des territoires et la direction départementale de la sécurité publique avec le concours des services de la préfecture visant à réduire le risque professionnel routier chez les fonctionnaires de police, qui bénéficieront d'audits de conduite réalisés par les inspecteurs du permis de conduire.

J'aimerais conclure mon propos en vous rappelant qu'en Seine-et-Marne, le taux moyen de réussite pour les examens de la catégorie B est de 59,26 % supérieur de 2,2 point à la moyenne nationale. Avec la mise en place de ce label, je forme le souhait que ce résultat n'aille qu'en s'améliorant.

Je vous remercie